



Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL

Plate-forme – 22 mai 2015

Procès-verbal

Présents: Mesdames BARBEAUX, DUTRANOIT, FILLEUL, MINET, SOMERS, SURIN.
Messieurs DEBEURME, DELMAL, FAYS, FERMINE, LECAT, PEETERS,
PIETERS, SEPULCHRE.

Excusés: Madame DELACOLETTE, MEYFROIDT, VAN OVERMEIRE.
Messieurs BRAUN, DUCULOT, LECERF, MINETTE, THIRIFAY.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 21 NOVEMBRE 2014

Les membres de la plate-forme présents approuvent le PV de la dernière plate-forme.

2. FORMATION EN GESTION DE PROJETS

Ce point est présenté par Madame Brigitte Somers, Formatrice.

Après une brève présentation de son parcours, Madame Somers présente les grands points de la formation qui serait organisée en 4 x 2 séances décentralisées pour environ 20 agents à chaque fois, entre la mi-septembre et la mi-novembre. Le but de cette réunion est également de voir dans quelle mesure des focus doivent être faits en fonction de la spécificité des ADL.

Points positifs relevés :

- la formation part sur du concret : des projets portés par les ADL ;
- tous les agents ADL sont concernés par la gestion de projet ;
- la décentralisation en sous-groupes permettra plus d'interactivité.

Il est effectivement prévu que Madame Somers se base sur un questionnaire qu'elle enverra aux ADL préalablement afin d'avoir déjà une pré-connaissance des projets qu'elles portent.

Pour chaque atelier, trois projets seront retenus qui seront choisis parce qu'ils auront des objectifs et des structures différents.

Le questionnaire préalable devrait également permettre à Madame Somers de bien cibler les prérequis des agents.

S'ensuivent quelques échanges à propos de la formulation d'objectifs et de la difficulté de trouver des indicateurs de résultat performants, surtout lorsqu'on parle d'objectifs qualitatifs.

Rendez-vous est pris le **28 août** pour adapter certains points aux spécificités des ADL, notamment par rapport à la présence d'acteurs privés au sein des comités de pilotage des projets.

3. LE RAPPORT D'ACTIVITE

Les agents font part des difficultés auxquelles ils font face, surtout lorsqu'ils doivent présenter leur rapport d'activité en CA ou en Collège.

La DGO6 va prendre les contacts nécessaires pour, si possible :

- ajouter des actions permanentes (ex : accompagner les porteurs de projet) en parallèle aux actions « en cours » ou « terminées » ;
- ajouter une case « qu'avez-vous fait pour améliorer votre partenariat ? » ;
- donner la possibilité d'obtenir un export synthétique en Word.

Il est admis par tous qu'une action ne doit pas se retrouver dans plusieurs objectifs : qu'elle soit liée à l'objectif principal et que, textuellement, on évoque les autres objectifs auxquels elle peut être également rattachée.

4. INTER-ADL

L'Inter-ADL de Liège ne s'est pas réunie récemment, faute d'un coordinateur qui donne de l'élan. Les ADL collaborent bien entendu entre elles, par ailleurs.

La Plate-forme suggère que l'ADL d'Awans se lance, puisque volontaire, pour coordonner les prochaines inter-ADL.

L'Inter-ADL du Hainaut s'est réunie à l'InterAdl du Hainaut s'est réunie à Anderlues fin novembre 2014, y a accueilli la nouvelle ADL de Sivry-Rance et a reçu la présentation d'une application smartphone permettant de promouvoir les commerces et le patrimoine d'une commune. On leur a également présenté la plateforme Villages malins.

Elle s'est également réunie à Ath en avril, où une deuxième application pour smartphone leur a été présentée, ainsi qu'une formation à la gestion du stress. Les contrats de rivière ont aussi été présentés ainsi que les possibilités de collaboration entre ce dispositif et les ADL

Lors de ces deux inter-ADL, les souhaits de formation suivants ont été formulés :

- Fonds européens ;
- Communication appel à projets ;
- Uniformisation des terrasses sur un territoire ;
- Redynamisation des centres-villes ;
- La rénovation des façades par des incitants financiers ;
- Infographie pour leur communication et l'aide aux porteurs de projets.

Leur avis sur les formes de formations :

- Privilégier les ateliers ;
- Former des groupes d'ADL plutôt en fonction de leur profil (ADL rurales, par exemple)
- Donner des références pour approfondir et des outils à appliquer